

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 10 juillet 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE – G. REQUENA – S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEOIS - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ – S. JEAN - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER – G. GUIRAUD

Absents représentés : M. GROSSO par M. ROUVIER - M. PEREZ par G. REQUENA - J. HURTADO par J. LAFAGE - S. BERBEZIER par MC. FABRE DE ROUSSAC - F. PEREZ par P. KAPPLER - C. PINO par G. GUIRAUD

Absent : W. BIGNON

18. Décision Modificative N°1 Budget principal (Annexe 11) (M. ROUVIER)

Après réception des différentes notifications de recettes relatives à la fiscalité et aux dotations, il convient d'ajuster les prévisions budgétaires. De plus, certaines dépenses de fonctionnement font l'objet d'inscriptions supplémentaires.

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement, il convient de diminuer le virement de la section de fonctionnement (021) l'équilibre de la section d'investissement d'augmenter la prévision d'emprunt.

DM 1 - BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2018			
DESIGNATION	NIVEAU DE VOTE		MONTANT
DEPENSES REELLES			
Charges à caractère général	011		71 000,00 €
Charges financières	66		8 100,00 €
Charges exceptionnelles	67		57 075,00 €
	68		-5 000,00 €
		TOTAL	131 175,00 €
DEPENSES D'ORDRE			
Virement à la section d'investissement	023		-126 626,00 €
		TOTAL	-126 626,00 €
TOTAL SECTION DEPENSES			4 549,00 €
DESIGNATION	NIVEAU DE VOTE		MONTANT
RECETTES REELLES			
Fiscalité	73		19 566,00 €
Dotations	74		-20 017,00 €
Recettes exceptionnelles	77		5 000,00 €
		TOTAL	4 549,00 €
TOTAL SECTION RECETTES			4 549,00 €
DM 1 - BUDGET VILLE - SECTION D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018			
DESIGNATION	NIVEAU DE VOTE		MONTANT
DEPENSES REELLES			
Emprunts et detes assimilées	16		37 500,00 €
Subventions d'investissement	204		20 000,00 €
Immobilisations corporelles	21		387 133,14 €
opérations			
Travaux voirie communale	903		323 780,00 €
Travaux batiments communaux	905		376 000,00 €
Travaux église	918		100 000,00 €
Eclairage public	922		37 000,00 €
Immobilisations corporelles	951		20 000,00 €
Informatique	956		59 000,00 €
Piétonnisation des quais	975		12 000,00 €
		TOTAL	1 372 413,14 €
TOTAL SECTION DEPENSES			1 372 413,14 €
RECETTES REELLES			
Emprunts et dettes assimilées	16		1 029 139,14 €
Subvention investissement perçue	13		469 900,00 €
		TOTAL	1 499 039,14 €
RECETTES D'ORDRE			
Virement de la section de fonctionnement	021		-126 626,00 €
		TOTAL	-126 626,00 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT			1 372 413,14 €

Envoyé en préfecture le 18/07/2018

Reçu en préfecture le 18/07/2018

Affiché le 18/07/2018

SLO

ID : 034-213401508-20180710-DEL18_07_10_18-DE

Il appartient au conseil municipal :

De valider la décision modificative N°1 du budget principal.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE
A LA MAJORITE
(Contre : 3 voix)**

Valide la décision modificative N°1 du budget principal.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yves MICHEL**

